

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le 0 4 NOV. 2021

Direction des Relations avec les Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de l'environnement

Objet: Avis au public

Le préfet de Mayotte informe la population que la mise à disposition du public du dossier d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, pour l'exploitation d'une carrière située à Kangani, commune de Koungou, par la société des carrières de Mayotte, se déroulera :

du mardi 16 novembre 2021 au jeudi 16 décembre 2021 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL), M. Olivier EZEQUEL - olivier.ezequel@developpement-durable.gouv.fr

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au foyer de Longoni, annexe à la mairie de Koungou, situé rue Sidi Coco, pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place, par lettre au préfet (Préfecture de Mayotte – direction des relations avec les collectivités locales – bureau des finances locales et de l'environnement - BP 676 – 97600 Mamoudzou) ou, le cas échéant, par voie électronique (courriel: pref976-enquete-icpe@mayotte.gouv.fr) jusqu'au jeudi 16 décembre 2021 inclus.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture du foyer de Longoni.

Claude VO-DINH

de Webielflent tet par delegation taire general